



Tous nos vœux pour cette nouvelle année 2012. Et cela malgré toutes les prévisions pessimistes, et même celle de la fin du monde, qui nous est promise pour décembre. Et qui sait si cette fin du monde, ne serait pas simplement la fin d'un monde devenu complètement aberrant, fou et dangereux, et que cela nous permettrait de mettre en place un autre monde, intelligent et respectueux, celui-là...

Voilà, comme tout le monde nous avons pris de bonnes résolutions, à commencer par reprendre ce bulletin, abandonné depuis un certain temps. En raison, essentiellement d'une restructuration de l'association. Tout d'abord, un changement de présidence, suivie de très peu par le départ de Bérengère. Bérengère a travaillé à temps plein pendant presque deux ans. Alors, forcément, quand elle est partie, il a fallu gérer... Bérengère a fait un gros travail au sein de l'association, et on en avait bien pris l'habitude. Il a fallu prendre sa suite et se répartir ce qu'elle faisait. Cela a nous a pris un peu de temps... Et puis, dame, un changement de présidence, ça prend aussi du temps.

Et, tant qu'à changer, nous sommes allés un peu plus loin, et avons décidé de transformer aussi l'organisation interne (voir l'article de Marcel).

Et puis, comme il n'y avait pas eu de bulletin, vous n'aviez pas été prévenus du changement de composition du nouveau Conseil d'Administration. Nous corrigeons cet oubli en vous donnant ces renseignements ci-dessous.

Interview de la reine d'une des colonies d'abeilles de 800 000 à 1 000 000 d'individus arrivées à Fougères en Mai 2011.



Comment avez-vous choisi Fougères ?

Au départ, c'est une association, La Passiflore, ayant pris son envol il y a de cela 30 ans qui, pour son anniversaire, a voulu d'une façon originale nous inviter dans cette très jolie ville (au passage avec 4 fleurs) cela nous a déjà mis nos papilles en émoi !!!

Où vous situez-vous ?

Avec l'aide d'un manager averti : Mr Patin, apiculteur à Poilley et un survol de la ville de Fougères, nous avons reçu un accueil enthousiaste de la municipalité sur les sites suivants :

- * Le Gué- Landry : station de pompage d'eau de la ville, ici tout baigne pour nos 6 ruches.
- * La carrière du Rocher Coupé : 8 ruches, dans notre ancienne carrière aménagée, la notre ne l'étant pas, nous vivons au jour le jour.
- * La Communauté de Rillé : 2 ruches, ici nous vivons vraiment en communauté, l'une spirituelle, la notre plus mielleuse, voire piquante.
- * Foyer des Jeunes travailleurs : 6 ruches, là on s'éclate avec les jeunes

Parlez nous de votre habitat :

Assez rudimentaire, nous logeons de 40 à 50000 individus dans des chalets en bois style maison bioclimatique avant l'heure, avec une température permanente de 15 degrés, sans apport d'énergie électrique tout en étant au courant de la crise énergétique. A l'intérieur nous sommes très encadrées, nos loisirs sont utilisés à faire des nids d'abeilles. Vous comprendrez aisément que c'est du travail au noir, n'en parlez pas aux antennes de l'emploi. A l'extérieur nous sommes volages sans pour autant nous adonner à boire du chouchou.

Et votre santé ?

Oh !, vous savez beaucoup de précaution, nous mangeons du miel, du propolis, du pollenLors de nos sorties champêtres, nous prenons beaucoup de risques, avec les pesticides, herbicides... C'est pourquoi, nous préférons travailler en ville où nous trouvons une biodiversité plus importante qu'en campagne, ce qui nous a permis de produire à Fougères 200 kilos de miel pour 22 ruches (une production supérieure comparée à la même implantation en campagne).

JPL

Présidente : Stéphane Berthaux

Vice-Président : Gaël Virlouvét

Trésorière : Maguy Riaux

Trésorier Adjoint : Jean-Pierre Lebedel

Secrétaire : Marcel Goudal

Secrétaire Adjoint : André Robinard

2011 a été une année bien chargée. La fin du projet PRESERV'EAU, la fin également de la deuxième phase du projet sur les Déchets dans le Coglais (article de Stéphane), les 30 ans de La Passiflore avec les Abeilles (article de Jean-Pierre). Et en chantier, un travail sur les Elections Présidentielles (Congrès FNE à Paris, le 28 Janvier prochain), et Législatives (préparation d'un débat en mai prochain) (voir les articles de Diana et de Gaël).

Avec un peu d'avance, nous vous informons que notre Assemblée Générale se tiendra le mardi 13 mars prochain. Nous espérons très fort vous y retrouver et que vous aurez envie de nous rejoindre au sein d'un comité ou d'un autre (article de Marcel), si vous en avez le temps, bien évidemment, et que vous aurez plaisir à prendre part à la vie de l'association.

Bonne année à tous !

SB Présidente

Bulletin Gratuit
Imprimé par nos soins -
Dir. de publication : Stéphane Berthaux
Comité de rédaction :
André Robinard,
Jean-Pierre Lebedel,
Marcel Goudal
La Passiflore - Maison des Associations -
35300 Fougères
<http://la.passiflore.free.fr>
E-mail : la.passiflore@yahoo.fr
ISSN : 1957 - 6803
Ne pas jeter sur la voie publique



L'APPEL DES 3000

POUR UN CONTRAT ENVIRONNEMENTAL

Samedi 28 janvier 2012
À l'espace Paris Est Montreuil

36^e CONGRÈS de France Nature Environnement



medi 28 janvier à l'Esace Paris Est Montreuil.

Tout au long de cette journée, autour des témoignages et des réflexions d'acteurs du monde associatif, de représentants du monde de l'entreprise, de penseurs du changement, d'hommes et de femmes politiques, nous proposerons des pistes pour amorcer la sortie de crise environnementale et économique. Au sein du village associatif, les associations du mouvement présenteront au public leurs différentes actions et les enjeux de chaque territoire. France Nature Environnement vous convie à ce moment d'échanges et de rencontres.

L'équipe du 36e congrès L'appel des 3000 Pour un contrat environnemental

La Passiflore, association citoyenne

Sous l'impulsion de l'appel des 3000, la Passiflore se prépare également à interpeller les candidats locaux aux élections législatives de juin prochain. Plusieurs réunions ouvertes à tous les membres de l'association ont déjà eu lieu. Un document de synthèse est en cours d'élaboration et sera envoyé aux candidats. Une table ronde sera organisée courant mai. Nous comptons sur vous ! La date et le lieu exact paraîtront dans la presse.

Le groupe de réflexion sur les élections législatives 2012 de la Passiflore

Les crises à répétition que nous subissons montrent que le système dans lequel nous vivons est à bout de souffle. Mais nous pouvons amplifier la transition écologique de l'économie.

Nous pouvons orienter l'agriculture vers le respect des territoires. Nous pouvons opter pour la sobriété énergétique et la sortie du nucléaire. Nous pouvons nous appuyer sur les ressources naturelles au lieu de les gaspiller.

C'est un triple défi - écologique, économique et démocratique - qui nous attend. Nous devons le relever. En cette année d'élections présidentielles et législatives, notre mouvement, plus de 3000 associations, invite chacun, citoyen, politique, à s'engager sur la voie du Contrat environnemental.

Point d'orgue de cet appel, notre 36e congrès qui se déroulera le sa-

Le REEPF

La passiflore fait partie du bureau du Réseau Education à l'Environnement du Pays de Fougères, représentée par Diana Lefeuve.



Le réseau prend progressivement de l'ampleur. La caravane main-verte sillonne nos communes. N'hésitez pas au besoin à demander son passage à votre mairie. Chaque commune a le droit à un passage par an.

De nombreuses actions auprès des scolaires sont également proposées. Récemment, le REEPF s'est investi dans les rencontres sur les circuits courts avec le pôle ESS ou les initiatives de la Passiflore ont été valorisées (site producteurs bio, projet Coglais, projet préserveau...).

Un temps de réflexion sera proposée début 2012 avec tous les partenaires locaux pour envisager l'avenir du réseau, une éventuelle restructuration (CPIE, centre de ressource)... N'hésitez pas à venir.

Diana Lefeuve

NOUVELLES BREVES

CIRCUITS COURTS A FOUGERES

Pour répondre à une demande et à un besoin de plus en plus évidents, le REEPF (Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères) et le Pôle ESS (Economie Sociale et Solidaire) ont organisé le 29 novembre dernier une journée sur les Circuits Courts. Le matin, des éclaircissements ont été donnés sur ce que sont les Circuits Courts, par les principaux acteurs (producteurs, associations, consommateurs..) et l'après-midi, trois groupes se sont formés pour définir et établir des projets concrets pour les mois à venir par les principaux producteurs engagés dans cette démarche.

Conférence-débat ENVIRONNEMENT et SANTE , quel impact sur notre santé aujourd'hui ?

26 JANVIER 2012 18h30 à Chambre des Métiers 1 rue Alma RENNES
Avec le Professeur Jean-François NARBONNE biochimiste Université de Bordeaux et le Docteur Claude LESNE médecin Rennes 1

Entrée libre et gratuite

CONFERENCE SUR LES GAZ DE SCHISTES

JEUDI 1er MARS 2012 à 20h30 : la salle Ernest Feuvrier. Organisation la Passiflore

Entrée libre et gratuite

MARDI 13 MARS 2012 :

Assemblée générale de la Passiflore

SAMEDI 12 MAI 2012 : Inauguration des chemements piétonniers dans Fougères. Détails à venir dans la presse et le bulletin Fougères Ensembles.



ELEVAGES : LA DEREGLEMENTATION SE POURSUIT

Sans doute le ministre de l'agriculture souhaitait-il éviter de donner trop de publicité à deux projets de décret et d'arrêté ,qui constituent le troisième volet d'une régression parfaitement organisée de la législation applicable aux élevages intensifs.

Premier étage de la fusée, le décret du 10 octobre 2011: par une acrobatie sémantique (passage du plafond d'épandage de la surface épandable à la surface totale), il permet une augmentation des épandages de lisier d'environ 30 % .

Second étage, l'arrêté ministériel du 19 décembre : il modifie les normes de production d'azote pour les vaches laitières, par un dispositif qui favorise les élevages intensifs nourris au maïs et pénalise les élevages herbagers ; et pire, il autorise à présent ce qui hier était interdit, l'épandage de lisier sur les cultures pièges à nitrates (couverts hivernaux).

Dernier étage, les projets de décret et d'arrêté actuellement soumis à consultation: ils ont vocation à abroger l'interdiction mise en oeuvre depuis 1998, pour les élevages les plus importants situés en zones d'excédent structurel, d'augmenter leur cheptel ! A cette interdiction est substitué un vague projet de suivi de l'azote au niveau départemental, sachant que les marchands d'engrais (coopératives ou fournisseurs privés) ne sont toujours pas concernés par l'obligation de déclaration des quantités vendues ! Ce qui rend les flux d'azote réellement épandus sur les sols agricoles parfaitement opaques ! Enfin, les projets de textes ne mettent pas fin à l'inextricable complexité qui caractérise aujourd'hui la politique de lutte contre les nitrates, avec le maintien de l'empilement des différents zonages (zones vulnérables, zones d'action renforcées, zones d'excédents structurels).

Sources ou compléments :
<http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/index.php?47/689>

[télécharger la note d'analyse d'ERB](#)
[télécharger le projet de décret](#)
[télécharger le projet d'arrêté](#)
[pour participer à la consultation](#)

Réflexion sur le fonctionnement de la Passiflore

Notre association a fêté ses 30 ans en 2011 en permettant l'installation de 22 ruches en ville. Depuis 2007, elle a mené de nombreux projets : Je réduits mes déchets, Jeu Développement Durable dans les écoles de Fougères puis du canton de Louvigné, Préserv'eau....

Un double sentiment de lassitude et d'insatisfaction a été exprimé par les membres du Conseil d'administration. Lassitude de par le gros travail réalisé et envisagé pour répondre aux défis environnementaux. Insatisfaction devant le constat que nous avons laissé échapper des actions importantes pour n'avoir pas réagi assez vite.

Face à ces constats et bien d'autres, nous avons décidé de marquer un temps de pause et de réflexion où il nous faudra mettre au clair et notre mode de fonctionnement, et nos objectifs (certains diraient notre philosophie).

A ce jour un groupe de 4-5 membres a consacré 3 soirées de réflexion sur le fonctionnement. Il partait en ayant toujours en vue, à la fois l'efficacité, la volonté de faire participer le maximum de membres de l'association, de concilier éducation et militantisme, ouverture

aux autres associations ayant un lien avec la protection de l'environnement.

Les décisions seront validées lors de l'Assemblée Générale de mars 2012.

Déjà, à ce jour des groupes sont définis avec des attributions claires :

- ◆ **Groupe juridique** : enquête, contentieux et plaintes,
- ◆ **Groupe communication** : documents, bulletins, presse, ...
- ◆ **Groupe animation** : conférence, films, sujets à discuter, propositions et mise en place de projets,
- ◆ **Groupe prospective** : réflexion sur le fonctionnement et les propositions de l'association.

Le principe de la consultation par e-mail est accepté, sa conduite est confiée au secrétaire.

La mise en œuvre est déléguée au groupe sauf décision contraire, et à la présidente pour les contentieux.

Le CA valide les projets et les décisions.

Cette réflexion a aussi permis de préciser les rôles et fonctions des membres du CA.

Pour être opérationnel le plus tôt possible, nous avons déjà 3 groupes qui ont engagé des actions :



- *Le groupe juridique par le suivi de 3 dossiers : Lécousse, Montbelleux et Mézières.
- *Le groupe communication qui a élaboré ce bulletin et va revoir la plaquette de la Passiflore.
- *Le groupe animation qui prépare la soirée élection (**ce groupe accueille déjà des membres hors Conseil d'Administration, ce que nous souhaitons pour tous les groupes, à terme**)

Nous pourrions ainsi présenter notre mode de fonctionnement en l'ayant déjà pratiqué. Vous serez aussi sollicités pour étoffer ces groupes par une participation régulière ou occasionnelle en fonction de vos compétences ou de vos affinités. Si vous êtes intéressé, vous pouvez dès ce jour contacter la Présidente pour participer au travail de ces groupes.

MG

REUNION du 17 octobre 2011 de la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) des Sociétés SOLEVAL Ouest et ATEMAX Ouest, anciennement ETS CAILLAUD, maintenant appartenant au groupe AKIOLIS, lui-même filiale de la multinationale TESSENDERLO, CLIS qui se réunit une fois l'an et dans laquelle est représentée La Passiflore.

Santé-Environnement : faits marquants que nous relevons dans un contexte d'activité globalement stationnaire :

Il est observé par certains que lors du traitement des «coproduits animaux de catégorie 3» (produits issus d'animaux sains) on mélange ovins, bovins et porcs malgré le risque prionique qui existe sur les deux premiers. Il nous est répondu qu'il est difficile de pouvoir collecter sans mélanger les espèces et que les sous-produits servent de toute façon exclusivement à la fabrication d'aliments pour chiens et chats. Il nous est rappelé que l'activité de la société est conforme à la réglementation, ce qui ne nous

dispense pas à notre avis de rester vigilants.

Le traitement de l'eau par l'intermédiaire de la station biologique de l'entreprise est d'un niveau équivalent à celui de 2010.

Les rejets en milieu naturel font état de concentrations moyennes des diverses molécules répertoriées qui restent dans les normes. Remarque est faite cependant qu'il convient de se méfier des moyennes qui peuvent dissimuler des pics de rejets hors normes. Réponse est apportée que l'ensemble des valeurs relevées peut être consulté.

Le dossier d'épandage des boues produites par l'entreprise est toujours à l'étude à la Préfecture. Un complément d'informations a été demandé à l'exploitant. Actuellement l'intégralité des boues est expédiée à l'usine d'incinération du groupe à St Langis.

Comme déjà précisé, ce dossier important donnera lieu à enquête publique. Question a été posée, sur un plan général, de savoir comment et par qui était effectué le contrôle des boues répandues. Réponse : l'épandage est de la responsabilité de l'exploitant

Dossier à suivre.

Malgré nos précédentes interventions, le problème du réseau de « nez » mis en place pour la surveillance des odeurs émises par l'usine n'est

toujours pas résolu. Il est demandé avec insistance que les personnes constituant ce réseau soient réunies aux fins de réactiver la démarche. **L'exploitant propose de rencontrer tous les contacts afin d'actualiser la liste. Bien qu'en régression, le problème des odeurs reste patent dans certaines zones, et notamment à l'Aumallerie.**

La chaufferie : début 2011, elle fonctionnait au fioul. Elle est désormais alimentée au gaz, d'où constat par les membres de la CLIS d'une moindre pollution.

Il est demandé si l'entreprise avait le projet de mettre en place des procédés de méthanisation. Il est répondu que la Société s'intéressait aussi au compostage.

Prochaine réunion le 15 octobre 2012.

JD

MONTBELLEUX,

Un site des minéraux rares et potentiellement dangereux. Les travaux de sécurisation du site ont été autorisés et effectués pour une mise en sécurité avant le 30 juin 2012



Demeurent entières les questions sur la stabilité de la mine fermée et de son ennoyage. Au vu de la détection dans les eaux de forage de cadmium dans les années 1990 qui peut garantir l'absence de passage et de diffusion des nombreux métaux toxiques de la mine vers des puits et nappes phréatiques ? (zinc, cadmium, étain, wolfram, ...) Quelles mesures de surveillance dans le temps ? Une alvéole de confinement a été déployée afin de stocker les boues, sables qui contiennent eux aussi ces métaux. L'épaisseur de la géomembrane laisse planer le doute sur la pérennité et l'efficacité de l'étanchéité mise en place. Or ces déchets non inertes qui devraient à notre sens être dirigés vers des sites dédiés présentent un risque et une grande incertitude quant à leur devenir.

La Passiflore a interpellé la Préfecture sur ces questions. Une première réponse du 24 octobre 2011 lui est parvenue. L'insuffisance de caractérisation des déchets, l'absence de mesures de contrôle et surveillance du site et des déchets stockés, l'absence de contrôles des points de captages, forages, sources environnantes ont conduit La Passiflore à interpellé à nouveau la Préfecture. L'information du public et des populations riveraines fait partie des demandes de l'association. A suivre....

AR

Pour approfondir :

<http://www.patrimoine-de-france.org/oeuvres/richeesses-21-7526-58190-M103267-144277.html>

Plus d'idées Moins de déchets, dans le Coglais



Un partenariat réussi... Un bilan très positif....



PREVENTION DES DECHETS – COGLAIS phase 2

Lancée en septembre 2008, **Artisans et commerçants du Coglais + idées - de déchets**, opération menée à l'échelle du territoire et portée par Coglais Marches de Bretagne et La Passiflore vient de s'achever. Pionnière en France, elle a été soutenue et relayée par la chambre régionale des métiers et de l'artisanat, ODESCA (Opération de Développement et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat), l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la CCI Saint-Malo/Fougères et France Nature Environnement.

En quoi a consisté l'opération ?

Recenser des commerçants et artisans désireux de s'engager dans une démarche de réductions des déchets, mettre en place avec eux une liste de gestes à réaliser, en fonction de leur activité, et valoriser leur engagement auprès de leur clientèle. Sensibiliser les commerçants et artisans et leur clientèle, habitants du Coglais, à la prévention des déchets et mettre en place des indicateurs pour quantifier les déchets évités. Sensibiliser les collégiens du Coglais.

Quelques gestes et résultats chiffrés

- des gobelets en plastique réutilisables remplacent les gobelets en plastique jetables au restaurant
- un stop pub est apposé chez les commerçants le souhaitant
- un coiffeur utilise une boule de lavage pour réduire la quantité de lessive
- le pain non vendu est donné à l'association "Pain contre la faim »
- les sacs plastiques jetables sont moins distribués et la mise en place de sacs cabas
- **les bouteilles de cidre sont consignées à l'épicerie**
- des housses réutilisables en tissu non tissé sont mises en place chez le pressing
- des composteurs pour les déchets organiques (coquilles d'oeufs, légumes trop abimés) sont installés chez 2



- chez 1 boulanger et un boucher
- chez 1 boulanger, remplacement des boîtes à gâteaux encrées par des non encrées

Les 12 artisans et commerçants, sont capables de réduire de 10 tonnes leur quantité de déchets pour une année.

- * 1 chambre d'hôtes : 35 kg de déchets organiques au compost, en 2 mois
- * 1 épicerie : 5 400 sacs évités soit 27 kg, en 2 mois
- * 1 photographe : 11 800 prospectus évités chaque année.

Les commerçants et artisans sont unanimes : satisfaits d'avoir développé leur sensibilité au problème des déchets. Ils savent aussi que leurs clients ont apprécié leur démarche.

Pratique : La soirée de clôture a eu lieu le 21 novembre, pendant la Semaine euro-

péenne de la réduction des déchets. Elle s'est achevée par la désignation des lauréats du jeu concours organisé par les douze artisans commerçants à destination de la population et de leur clientèle.

Rappels :

Site Internet : <http://la.passiflore.free.fr/index.html>
Nouvelle adresse e-mail : la.passiflore@yahoo.fr

Mardi 13 mars : ASSEMBLEE GENERALE

*Vous pouvez retrouver cette lettre, et toutes les précédentes en couleur, sur le site de l'association à l'adresse ci-contre.
Pour toute information complémentaire utiliser l'adresse e-mail.*